



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

EC 25

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU20 - Services de santé

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

! Catégories d'utilisation [PC]

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants)

! Catégories de processus [PROC]

PROC8a - Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

! Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions d'utilisation recommandées

Solution prête à l'emploi pour enlever les alginates et plâtres des instruments dentaires.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH

Gottlieb-Daimler-Str. 17, D-78224 Singen (Htwl.)

Téléphone +49 7731 882-0, Fax +49 7731 882-266

E-Mail info@elma-ultrasonic.com

Internet www.elma-ultrasonic.com

Service des renseignements

Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg

(Sprache/Language: D, GB)

Téléphone +49 761 19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et
catégories des risques

Consignes en
cas de danger

Méthode de classification

Eye Irrit. 2

H319

Jugement d'expert et détermination de la force probante.

Consignes en cas de danger

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07

Mot signal

Attention

Consignes en cas de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

non significative

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Mélange aqueux légèrement alcalin avec agents complexants, agents de surface anioniques et solvant.

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	Concent ration	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
107-98-2	203-539-1	1-méthoxy-2-propanol	5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 / STOT SE 3, H336
71-23-8	200-746-9	1-propanol	5 - 10	Flam. Liq. 2, H225 / Eye Dam. 1, H318 / STOT SE 3, H336

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	01-2119457435-35
71-23-8	1-propanol	01-2119486761-29



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Traitement médical.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucune autre information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Aucune autre information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

eau

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel.

Équipes d'intervention

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau tiède.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.
Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

! RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.

Ne pas conserver à une température supérieure à 35 °C.

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 5 ans.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

! Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

voir section 8.

aucune autre

! RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	VME, 8 heures	188	50	*, TMP no. 84, FT no. 221
		Court terme	375	100	



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Date d'impression 16.04.2019
Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1
EC 25

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler (continue)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
71-23-8	Alcool n-propylique	VME, 8 heures	500	200	TMP no. 84, FT no. 211

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2004/37/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	8 heures	375	100	peau
		Court terme	568	150	

Valeurs de référence DNEL/PNEC DNEL salarié

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	50,6 mg/kg bw/day	DNEL long terme dermique (systémique)	
		369 mg/m3	DNEL long terme par inhalation (systémique)	
71-23-8	1-propanol	136 mg/kg bw/day	DNEL long terme dermique (systémique)	
		268 mg/m3	DNEL long terme par inhalation (systémique)	

PNEC

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	10 mg/l	PNEC eaux, eau douce	
		100 mg/l	PNEC station d'épuration (STP)	
71-23-8	1-propanol	96 mg/l	PNEC station d'épuration (STP)	
		10 mg/l	PNEC eaux, eau douce	

Remarques complémentaires

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux

lunettes de protection

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

! Dispositifs techniques appropriés de commande

Ventilation technique en cas d'exposition continue.

! RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide	jaunâtre	odeur d'alcool



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

Seuil olfactif

1-méthoxy-2-propanol: 38 - 360 mg/m³ (10 - 96 ppm).

1-propanol: 0,075 - 150 mg/m³ (0,03 - 60 ppm).

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	ca. 11,7	20 °C			
début d'ébullition	>= 90 °C				
Point de congélation/de figeage	<= 0 °C				
Point d'éclair	38,5 °C			DIN EN ISO 13736	N'entretient pas la combustion.
Inflammation (à l'état solide)	non applicable				
Inflammation (à l'état gazeux)	non applicable				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation					non spontanément inflammable
Limite inférieure d'explosibilité	1,5 Vol-%				Valeur pour 1-méthoxy-2-propanol.
Limite supérieure d'explosibilité	13,7 Vol-%				Valeur pour 1-méthoxy-2-propanol.
Pression de vapeur	23 - 56 hPa	20 °C			
Densité relative	1,098 g/cm ³	20 °C			
Densité de vapeur	3,11				Valeur pour 1-méthoxy-2-propanol.
Solubilité dans l'eau					miscible
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	0,34				Valeur pour 1-propanol.
Température de décomposition	>= 90 °C				



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Viscosité	non déterminé				
Teneur en solvant	< 15 %				
Vitesse d'évaporation	1-méthoxy-2-propanol: 0,75 (ASTM D3539). eau: 0,36 (ASTM D3539). 1-propanol: 0,89 (ASTM D3539) / 16 (DIN 53170) .				
Propriétés comburantes	aucune				
Propriétés explosives	aucune				
9.2. Autres informations	Aucune autre information signifiante disponible.				

! RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Dégagement de chaleur au contact des acides.

Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg	rat	calculé	
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
CL50 aiguë par inhalation	> 50 mg/l ()		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	vapeurs
Irritation de la peau	Légèrement irritant.			
Irritation des yeux	Irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)				
Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).				
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)				
Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).				
Danger par aspiration				
Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.				
Contrôles toxicologiques (informations diverses)				
Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.				
Constatations empiriques				
dessèche la peau				

! RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 > 150 mg/l		calculé	
Daphnie	CE 50 > 200 mg/l		calculé	
Algues	CE 50 150 mg/l		calculé	

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité physico-chimique	100 %		Neutralisation, mesure de pH.	
Biodégradabilité	> 90 %	diminution du COD (carbone org. dissous)	calculé	Facilement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1-méthoxy-2-propanol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.
1-propanol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,34).

12.4. Mobilité dans le sol

1-méthoxy-2-propanol: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol.
1-propanol: L'adsorption sur le sol n'est pas prévue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune autre information significative disponible.



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
DCO	380 mgO ₂ /g	calculé	
Valeur AOX	D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.		

Remarques générales

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux aigu/chronique pour le milieu aquatique.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
07 06 01*	eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre ou de l'acide de citron lorsqu'un bain en acier inox est utilisé.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Produit de nettoyage recommandé

l'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
aucune

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
non signifiante

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.



Ultrasonics.Steam.Ultraclean.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 16.04.2019

Modifié 16.04.2019 (F) Version 4.1

EC 25

Transport maritime IMDG

No hazardous material as defined by the prescriptions.

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

No hazardous material as defined by the prescriptions.

! RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations

non significative

! Limites d'utilisation

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 + 40 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Autres réglementations (UE)

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 11,1 %

(composants organiques volatils)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

! RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 4.0

! Source des principales informations

Mesures propres.

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.